

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



RHONE

La commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle, 2 351 habitants dans l'Ouest Lyonnais, recrute

Un(e) « brigadier de police »

Sous la responsabilité du Maire, le brigadier de police accompagne les élus dans la mise en œuvre de la politique communale de la sécurité. Il effectue des rondes de surveillance, réalise des actions de prévention, fait respecter les réglementations en vigueur et peut sanctionner si nécessaire. Il porte un uniforme et une carte professionnelle. Il travaille seul ou en binôme avec le policier pluricommunal. Titulaire du permis de conduire, il peut se déplacer sur l'ensemble de la commune et travaille souvent en extérieur. Enfin, il travaille en étroite collaboration avec l'élus en charge de la sécurité, les différents services de la mairie, les administrés et les institutions de la sécurité (police, gendarmerie, SDMIS).

Missions

Effectuer des rondes de surveillance

- des bâtiments communaux et équipements publics ;
- des entrées et sorties d'école ;
- des biens privés de la population, y compris les commerces et entreprises ;
- des voiries, y compris les aires de stationnement.

Réaliser des actions de prévention

- dans le domaine de la propreté : lutte contre les dépôts sauvages, les bacs poubelle gênant le passage sur les voies ;
 - dans le domaine de la voirie : signalement des voies défectueuses, des haies non taillées, de la signalisation absente ;
 - dans le domaine de l'urbanisme : en binôme avec le chargé d'urbanisme et/ou l'élus en charge de l'urbanisme, réaliser des constats, métrer pour poser les plaques de rue, etc.
 - dans le domaine du stationnement et de la circulation piétonne/routière en informant les administrés, en déplaçant le radar pédagogique et analysant les données recueillies ;
 - dans le domaine de la tranquillité publique : lutte contre le bruit, les nuisances de voisinage, les animaux en divagation, la sécurité des manifestations, etc. ;
 - dans le domaine de la prévention des différents plans ORSEC et de la mise en œuvre du PCS/DICRIM, PPMS école, etc. : participer à la rédaction des différents plans et de leurs mises en œuvre ;
- Travailler en lien auprès de différents publics : administrés, police nationale, gendarmerie, police pluricommunal, SDMIS, etc.

Sanctionner

- se déplacer sur les sites concernés et effectuer un constat ;
- rédiger un rapport à destination du Maire ;

- verbaliser si nécessaire le stationnement gênant, les dépôts sauvages, les nuisances sonores, les incivilités de toute nature.
- visionner les images de vidéosurveillance

Savoirs être / Savoirs faire

- Formation dans le domaine juridique ou de la sécurité ;
 - Connaissances du fonctionnement des services de Police et de l'Etat en lien avec la sécurité, ainsi que les règles en vigueur : Code Civil, Code de la Route, Code de l'Urbanisme, etc. ;
 - Expérience souhaitée dans un poste similaire ;
 - Être réactif, rigoureux, organisé, discret ;
 - Savoir se maîtriser, s'adapter au public rencontré ;
 - Maîtrise des outils bureautiques et aptitude à utiliser des progiciels métiers ;
 - Connaissance du fonctionnement des collectivités et du statut de la Fonction Publique Territoriale ;
 - Amplitude horaire variable et grande disponibilité
-
- Rémunération statutaire (emploi fonctionnel) + régime indemnitaire ;
 - CNAS, tickets restaurant ;
 - 35 heures par semaine – temps complet.

Renseignements complémentaires : Diogène BATALLA, Maire
Tel : 04 74 01 26 01

CV et lettre de motivation à envoyer par courrier ou par mail à :

Monsieur le Maire
21 place Benoit Dubost
69210 Fleurieux-sur-L'Arbresle
accueil@mairie-fleurieux.fr

Entretiens prévus en juin 2025.

Poste à pourvoir dès que possible.